

Les étudiants viennent majoritairement à l'université en transport en commun

Près de la moitié des étudiants de l'Université Gustave Eiffel résident en Seine-et-Marne, avec une forte concentration autour du campus de Champs-sur-Marne. En effet, ce site regroupe la plupart des étudiants. La majorité des étudiants se rendent sur leur site d'études en transport en commun, ce qui implique pour certains d'entre eux des temps de trajet relativement longs, en fonction du niveau de desserte de leur commune.

L'essentiel des étudiants de l'Université Gustave Eiffel habitent en Seine-et-Marne (46 %), en Seine-Saint-Denis (19 %) et dans le Val-de-Marne (14 %). Par ailleurs, 8 % vivent à Paris, tandis que le reste des inscrits (13 %) se répartissent entre les autres départements d'Île-de-France.

Cette distribution tient d'abord de la situation géographique du campus de Champs-sur-Marne, qui accueille la plupart des étudiants de l'université (87 %). Ce site est à la frontière entre la Seine-et-Marne, la Seine-Saint-Denis et le Val-de-Marne.

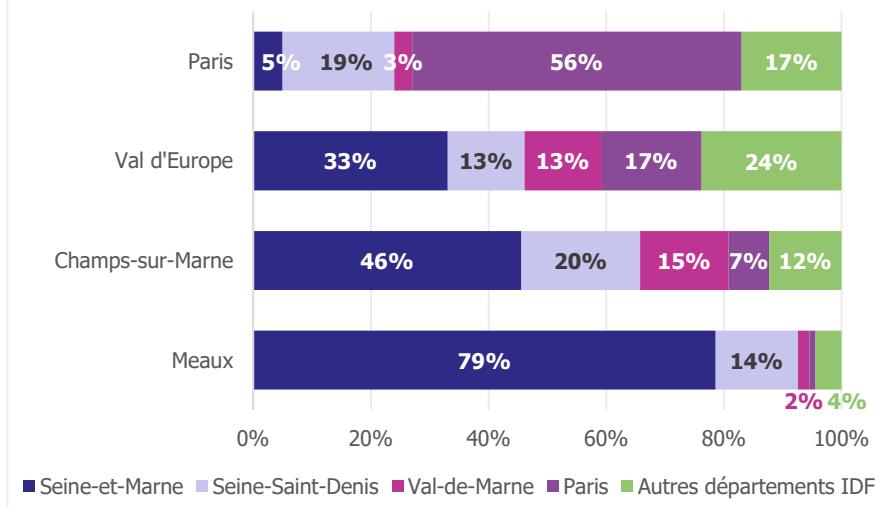
La population étudiante du campus de Champs-sur-Marne se caractérise par une forte concentration résidentielle à proximité du site, au sein de la ville nouvelle et à ses abords [1], tout en s'inscrivant dans un périmètre territorial particulièrement étendu : le nombre de communes dans lesquelles habitent ces étudiants est de trois à cinq fois supérieur à celui observé pour les autres campus de l'université (carte 1).

L'Université Gustave Eiffel comporte trois autres sites d'études excentrés, qui se distinguent du campus principal par le lieu de résidence de leurs étudiants (graphique 1).

Le site de Paris accueille majoritairement des étudiants domiciliés dans la capitale ; parmi ceux qui n'y résident pas, la plupart habitent dans une commune limitrophe de Paris.

Le site de Meaux se caractérise par un ancrage départemental marqué : à Meaux près de huit inscrits sur dix habitent en Seine-et-Marne, principalement dans la moitié nord du département, avec toutefois une faible concentration dans les communes proches de Meaux ; parmi les étudiants résidant hors du département, la majorité sont domiciliés dans une commune limitrophe.

Graphique 1 : Domiciliation des étudiants par département selon le site d'études



À l'instar de la Cité Descartes, le site de Val d'Europe occupe une position intermédiaire, avec une répartition plus équilibrée des départements de résidence et une implantation plus diffuse de ses étudiants à l'échelle de l'Île-de-France, structurée le long du RER A.

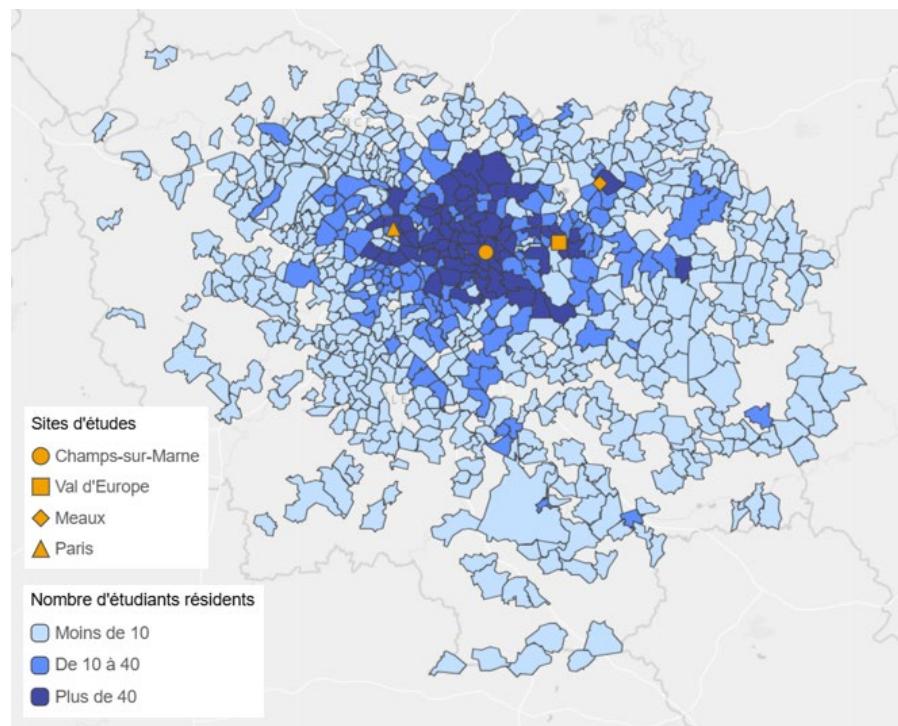
Ainsi, la distance par la route entre le domicile des étudiants et leur site d'études est la plus importante pour le campus du Val d'Europe, avec une moyenne de 37 kilomètres. Cette distance est presque divisée par quatre pour le site de Paris (12 km). En situation intermédiaire, les étudiants de Champs-sur-Marne et de Meaux résident respectivement à 17 et 27 kilomètres en moyenne de leur campus.

Des temps de trajet conséquents

Conformément à l'éloignement vis-à-vis des sites d'études, les temps de trajet sont relativement longs : 50 minutes en moyenne, et 42 % des étudiants mettent plus d'une heure pour venir étudier.

Corollairement au lieu de résidence, le temps de déplacement domicile-université varie fortement selon le site d'études (graphique 2). Les étudiants dont les enseignements sont situés à Paris ont les temps de déplacement les plus courts : quatre sur dix y consacrent moins d'une demi-heure, et huit sur dix moins d'une heure. Le campus de Champs-sur-Marne occupe une position intermédiaire, avec près de six étudiants sur dix à dédier moins d'une heure pour s'y rendre. Enfin, leurs camarades de Meaux et du Val d'Europe ont les durées de trajet les plus longues : la

Carte 1 : Commune de résidence des étudiants du site de Champs-sur-Marne



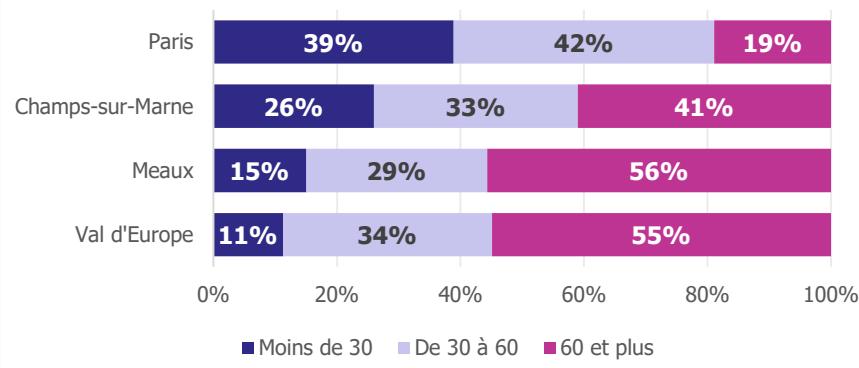
majorité consacre plus d'une heure afin de rejoindre leur lieu d'études, et seul un sur six y alloue moins d'une demi-heure.

Néanmoins, le temps moyen de déplacement des inscrits à l'Université Gustave Eiffel est inférieur à celui des autres étudiants français domiciliés dans des zones géographiques comparables, que ce soit à Paris (36 minutes contre 44 minutes), à Champs-sur-Marne (49 minutes contre 58 minutes en petite couronne) ou à Val d'Europe et à Meaux (58 minutes contre 64 minutes en grande couronne) [2].

Or, les usages en matière de moyens de transport varient également selon les sites de l'université, bien que leurs étudiants partagent un recours largement majoritaire aux transports en commun (graphique 3).

Le site de Meaux accueille les étudiants qui ont le plus souvent recours aux transports publics, et ce dans des proportions comparables à l'ensemble des étudiants domiciliés en grande couronne (72 % contre 76 %).

Graphique 2 : Temps de trajet domicile-université des étudiants selon le site d'études



Bien que l'usage des transports en commun soit majoritaire, les étudiants du Val d'Europe sont ceux qui réalisent le plus souvent leur trajet domicile-campus en voiture ou en moto : un tiers utilisent majoritairement ces modes de transport. Cette proportion est deux fois supérieure à celle observée parmi l'ensemble des étudiants habitant en grande couronne [2].

Les étudiants du site parisien se distinguent par une part élevée de déplacements à pied, qui concernent

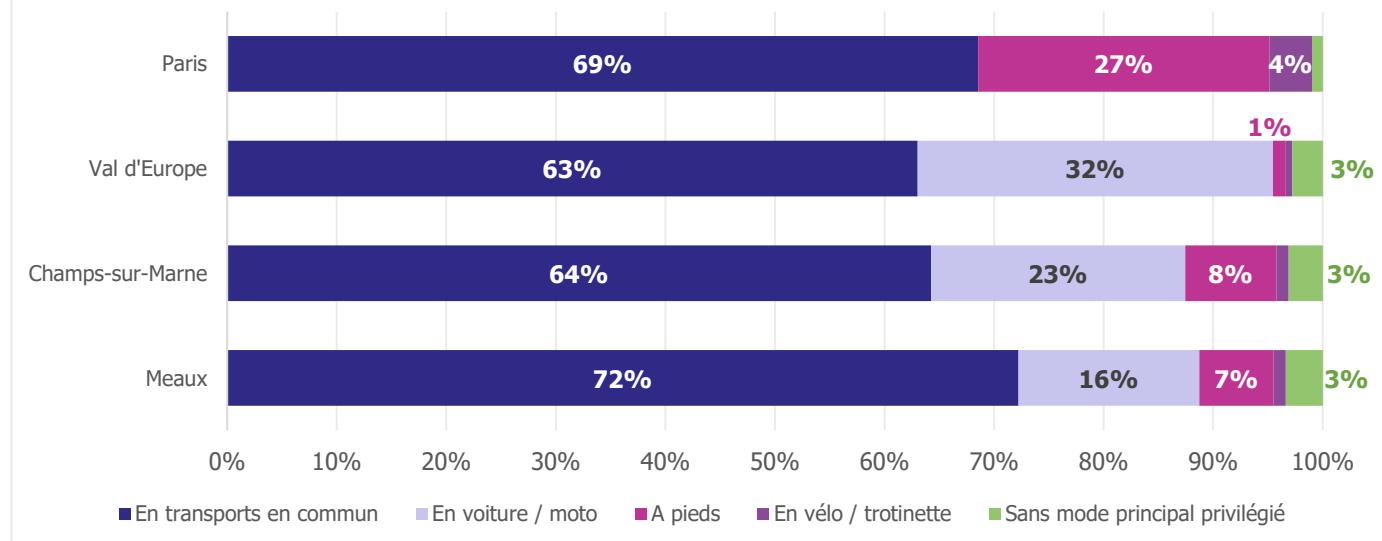
plus d'un quart d'entre eux, soit dix points de plus que la moyenne des étudiants domiciliés dans la capitale. Cette spécificité suggère une plus forte proximité entre le lieu de résidence et le site d'étude par rapport aux autres étudiants parisiens.

Le campus de Champs-sur-Marne héberge des étudiants dont les pratiques sont plus diverses, même si elles demeurent largement dominées par les transports publics. Deux tiers d'entre eux se rendent à l'université

en transports en commun, bien que cette proportion soit inférieure à celle des étudiants habitant en petite et grande couronne (77 %). Les inscrits à Champs-sur-Marne se déplacent aussi plus souvent en voiture ou en moto que la moyenne des étudiants domiciliés dans des zones géographiques comparables (23 % contre 10 %).

Enfin, tous sites confondus, l'usage du vélo ou de la trottinette est une pratique anecdotique.

Graphique 3 : Moyens de transports des étudiants selon le site d'études



Profils sociaux, situations résidentielles et mobilités des étudiants

Au sein de l'Université Gustave Eiffel, les étudiants boursiers résident plus fréquemment en Seine-Saint-Denis et en Seine-et-Marne que les non-boursiers, un clivage que l'on retrouve plus largement parmi l'ensemble des inscrits dans l'enseignement supérieur en Île-de-France [3]. Bien qu'ils résident en moyenne plus près de leur campus, les étudiants boursiers consacrent davantage de temps à leur trajet domicile-université. Cette situation s'explique par un recours plus limité à la voiture malgré des domiciliations moins bien desservies par les transports publics, probablement en raison d'un manque de ressources.

Les étudiants étrangers résident, quant à eux, deux fois moins souvent en Seine-et-Marne que les étudiants français, tandis qu'ils habitent plus fréquemment en Seine-Saint-Denis. Domiciliés à distance égale du campus, leur temps de trajet est supérieur à celui des étudiants français. Ce désavantage semble lié à leur usage quasi inexistant de la voiture, au profit des transports en commun. On peut formuler l'hypothèse que la nécessité de l'obtention du permis de conduire en France constitue un frein à l'usage de la voiture pour leurs mobilités quotidiennes.

Enfin, les apprentis résident moins souvent en Seine-et-Marne que les autres étudiants. Ils consacrent un temps de trajet comparable aux autres étudiants pour se rendre à l'université, malgré une distance domicile-campus plus importante. Cette différence s'explique notamment par un recours plus fréquent à l'automobile, au détriment des transports publics.

Des pratiques de mobilité conditionnées par les infrastructures et les ressources

Quatre catégories de communes de résidence peuvent être distinguées à partir des temps de trajet et des modes de transports utilisés par les étudiants du campus de Champs-sur-Marne (carte 2).

Tout d'abord, la commune de Champs-sur-Marne, dont les étudiants sont les seuls à se rendre majoritairement à pied à l'université (10 % des étudiants).

Une seconde catégorie, regroupant 51 % des étudiants, correspond à Paris et aux communes situées dans les Yvelines, le Val-d'Oise, l'Essonne, dans l'ouest de la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne ainsi qu'à l'est du campus le long du RER A. La plupart de ces communes sont comprises entre les abords de Champs-sur-Marne et une vingtaine de kilomètres de distance. Cependant, un quart d'entre elles se situent au-delà (jusqu'à 55 kilomètres).

Dans ces communes, plus de 75 % des étudiants se rendent à l'université en transports en commun, en raison d'une part de la densité du réseau et d'autre part de la saturation de certains axes routiers. En effet, la durée du trajet

domicile-campus est la plupart du temps équivalente entre les transports en commun et les véhicules personnels. En outre, lorsque la voiture est plus rapide, le temps gagné paraît insuffisant pour compenser son surcoût financier par rapport aux transports publics.

Les communes de l'est de la Seine-et-Marne, ainsi que certaines communes du Val-de-Marne et de la Seine-Saint-Denis, regroupent quant à elles des étudiants (24 %) dont le domicile est plus loin de l'université (32 kilomètres en moyenne) et mal desservi par les transports en commun. Les correspondances sont la règle et les trajets en transports publics prennent deux fois plus de temps en moyenne que ceux en voiture. Pourtant, deux tiers des étudiants résidents ont recours aux transports en commun. Par conséquent, l'essentiel de ces étudiants consacrent plus d'une heure pour se rendre à l'université depuis chez eux.

Un quatrième cas de figure regroupe vingt-trois communes localisées dans les parties est du Val-de-Marne et de la Seine-Saint-Denis et dans l'ouest de la Seine-et-Marne ; 15 % des étudiants y résident. Elles partagent un éloignement intermédiaire vis-à-vis du campus (entre 8 et 22 kilomètres) et se distinguent par un usage majoritaire de l'automobile parmi les étudiants qui y habitent. En

effet, la desserte en transports publics de l'université depuis ces communes implique au moins une correspondance. Dès lors, la voiture représente en moyenne une alternative trois fois plus rapide.

Pour conclure, les transports en commun sont le mode principal de déplacement des étudiants. La voiture y est substituée dans les communes situées entre 8 et 22 kilomètres de distance du campus et dont le temps de trajet en transports publics serait au moins trois fois plus important. En revanche, malgré un gain de temps équivalent lors de l'usage de la voiture, les étudiants domiciliés dans des communes mal desservies à plus de 30 kilomètres du campus, recourent principalement aux transports publics. Ce clivage s'explique notamment par la moindre proportion d'étudiants à posséder une voiture dans les communes plus excentrées de Seine-et-Marne [1].

Enfin, ces inégalités ont des conséquences sur les chances de réussite des étudiants. En effet, le temps de trajet entre le domicile et le lieu de formation peut constituer un frein à la réussite des études [4].♦

Maxence ARRIDIAUX

Pour aller plus loin

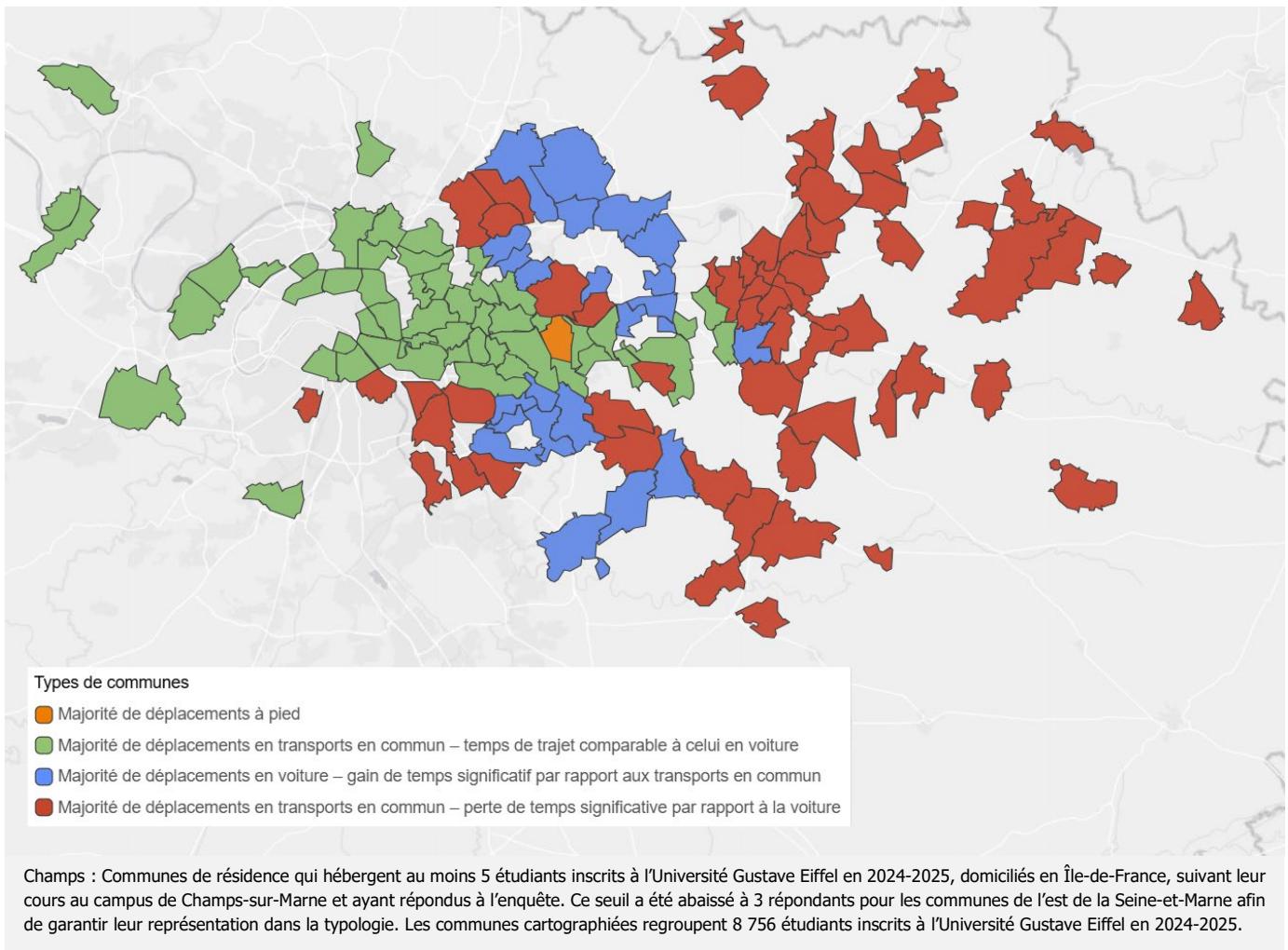
[1] CHOPLIN, A. et DELAGE, M., « Mobilités et espaces de vie des étudiants de l'Est francilien : des proximités et dépendances à négocier », Cybergeo : European Journal of Geography, Espaces, Société, Territoire, document 544, 2011.

[2] FERRY, O. et PATROS, T., « Conditions de vie des étudiants 2020 : Transports et déplacements », Observatoire national de la vie étudiante, 2020.

[3] FOURRE, M., « Les boursiers sur critères sociaux en 2024-2025 », Note flash, SIES, n°23, septembre 2025.

[4] JAUNEAU, I. et VENET T., « La cohabitation en fin d'études, révélatrice des inégalités sociales et territoriales. »

**Carte 2 : Typologie des communes de résidence
des étudiants du site de Champs-sur-Marne**



Sources et méthodologie

Sources :

- Apogée, Pégase, Aurion, Taïga, mars 2025
- Enquête « Formations et conditions de vie des étudiants », OFIPE, mars-avril 2025.

Champs :

- Inscrits en diplômes nationaux en 2024-2025
- Hors étudiants inscrits dans une formation totalement déléguée à un partenaire
- Hors inscrits parallèlement en CPGE et VAE.
- Résidents en Ile-de-France

Méthodologie :

- Les lieux de résidence sont évalués pour les **inscrits domiciliés en Île-de-France**. Effectifs : 13 050
- 1226 étudiants non domiciliés en Île-de-France ont été retirés de l'étude. La majorité correspondent à des étudiants dont la commune de résidence est trop loin du site d'étude pour être compatible avec plusieurs jours de présence par semaine à l'université (plus de 400 km). Il est probable que ces adresses correspondent à leur domiciliation avant d'être inscrits à l'université. Le reste des étudiants non domiciliés en Île-de-France, mais dont la commune de résidence demeure crédible, ont été retirés de la population par souci de comparaison des infrastructures de transport et de lisibilité cartographique.
- Les temps de trajets et mode de transport sont estimés à partir des **réponses à l'enquête**. Effectifs répondants : 2 425
- Un redressement a été appliqué aux étudiants ayant répondu à l'enquête à partir du niveau d'études et de la composante.
- La distance routière est utilisée ici comme indicateur standardisé de la distance entre le lieu de résidence et le site d'études.